

PHOS-ZORB

Chemwatch Feuille de Données de Sécurité GHS

Date de livraison: 4-Janvier-2006

NH690TCP

CHEMWATCH 4658-61

Version Num:3

CD 2009/3 Page 1 sur 10

Rubrique 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION

PHOS-ZORB

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Société: Mars Fishcare Europe

Adresse :

Parc d' activite la Ravoire

Metz- Tessy

F74371 Pringy FRANCE

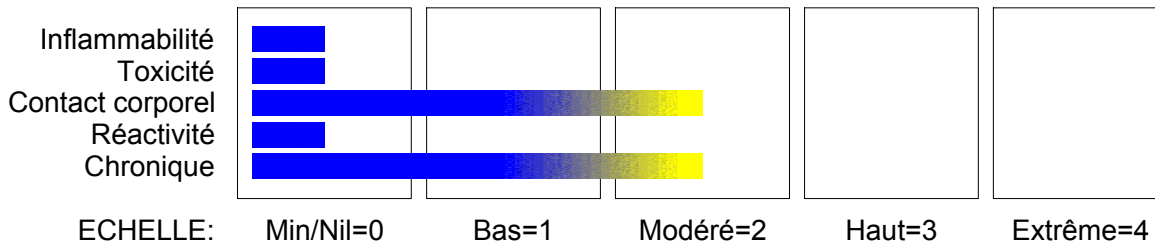
Email: reach@rena.fr

Téléphone: +33 450 57 20 50

Fax : +33 450 57 44 11

Rubrique 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

ESTIMATIONS DE RISQUE DE CHEMWATCH



Classification de GHS

Irritation oculaire catégorie 2B

VUE D'ENSEMBLE DES URGENCES

HAZARD

ATTENTION

Déterminé par Chemwatch en utilisant le critère GHS:

H320

Provoque une irritation des yeux

DÉCLARATIONS DE SÉCURITÉ

Prévention

Se laver soigneusement après manipulation.

Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

continué...

PHOS-ZORB

Chemwatch Feuille de Données de Sécurité GHS

Date de livraison: 4-Janvier-2006

NH690TCP

CHEMWATCH 4658-61

Version Num:3

CD 2009/3 Page 2 sur 10

Rubrique 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

NOM	CAS RN	%
oxyde- d' aluminium	1344-28-1.	100

Rubrique 4 - PREMIERS SECOURS

INGESTION

- Rincez la bouche avec beaucoup d'eau.
- Si l'irritation ou la gêne continuent, consultez un médecin.

YEUX

- Si ce produit entre en contact avec les yeux :
- Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver avec de l'eau claire.
- S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses.
- Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical.
- Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.

PEAU

- Si ce produit entre en contact avec la peau :
- Lavez les régions touchées avec beaucoup d'eau (et du savon si possible).
- Consultez un médecin s'il y a une irritation.

INHALATION

- En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré.
- En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.

NOTES POUR LES MÉDECINS

- La manifestation de la toxicité de l'aluminium inclut une hypercalcémie, une anémie, une ostéodysplasie réfractaire à la vitamine D et une encéphalopathie progressive (mélange de dysarthrie-apraxie du discours, tremblements, myoclonie, démence, défaillances d'accommodation). Des douleurs aux os, des fractures pathologiques et une myopathie de proximité peuvent survenir.
- Les symptômes se développent habituellement insidieusement durant plusieurs mois ou année (chez les patients à défaillance rénale chronique) à moins que les doses d'aluminium dans l'alimentation soient excessives.
- Les niveaux de sérum d'aluminium au-dessus de 60 ug/ml indiquent une absorption augmentée. La toxicité potentielle au-dessus de 100 ug/ml et mes symptômes cliniques sont présents quand les niveaux dépassent 200 ug/ml.
- La déféroxamine a été utilisée pour traiter les encéphalopathies dialysés et les ostéomalacies. Le CaNa₂EDTA est moins efficace chez les aluminiums chélateurs.
[Ellenhorn and Barceloux: Medical Toxicology].

Rubrique 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Il n'y a pas de restrictions pour le type d'extincteur à utiliser.
- Utiliser un média d'extinction adapté pour la zone concernée.

continué...

PHOS-ZORB

Chemwatch Feuille de Données de Sécurité GHS

Date de livraison: 4-Janvier-2006

NH690TCP

CHEMWATCH 4658-61

Version Num:3

CD 2009/3 Page 3 sur 10

Rubrique 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

LUTTE INCENDIE

- Appelez les pompiers et indiquez-leur le lieu et la nature du risque.
- Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection conçus pour lutter contre le feu.

RISQUE D'INCENDIE/EXPLOSION

- Non combustible.
 - Il ne s'agit pas d'un risque de feu majeur mais des récipients peuvent brûler.
- Peut émettre des fumées toxiques.
Peut émettre des fumées corrosives.

INCOMPATIBILITE AU FEU

- Non connu.

PROTECTION INDIVIDUELLE

Lunettes:

Lunettes résistant aux produits chimiques.

Gants:

PVC de type résistant aux produits chimiques.

Respirateur:

Particulaire

Rubrique 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

ECLABOUSSURES MINEURES

- Nettoyer immédiatement les éclaboussures.
- Eviter de respirer les poussières et éviter un contact avec la peau et les yeux.
- Porter des vêtements de protection, des lunettes de sécurité, des gants et un respirateur contre les poussières.
- Suivre les procédures de nettoyage à sec et éviter de créer de la poussière.
- Aspirer, retirer avec une pelle ou aspirer.
- Placer le produit répandu dans un container propre, étiqueté, sec et avec une système de fermeture.

ECLABOUSSURES MAJEURES

- Risque modéré.
- ATTENTION: Avertir le personnel dans la zone.
- Alerter les Services d'urgences et leur indiquer la nature et le lieu du risque.
- Vérifier les contacts personnels en portant des équipements de protection.
- Prévenir, par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et les cours d'eau.
- Récupérer autant de produit que possible.
- SI SEC: Utiliser les procédures de nettoyage à sec et éviter e générer de la poussière. Collecter les résidus et les placer dans des sacs en plastique fermés ou autres containers pour un traitement. SI MOUILLE: Aspirer/pelleter et placer dans des containers étiquetés pour un traitement.
- TOUJOURS: Laver la zone avec une grande quantité d'eau et prévenir les écoulements d'entrer dans les drains.
- En cas de contamination des drains ou des voies d'eau, prévenir les Services d'Urgences.

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 du MSDS.

Rubrique 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

- Eviter tout contact personnel, inhalation incluse.

continué...

PHOS-ZORB

Chemwatch Feuille de Données de Sécurité GHS

Date de livraison: 4-Janvier-2006

NH690TCP

CHEMWATCH 4658-61

Version Num:3

CD 2009/3 Page 4 sur 10

Rubrique 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

- Porter des vêtements de protection en cas de risques d'exposition.
- Utiliser dans un lieu bien ventilé.
- Prévenir une concentration dans les trous et les creux.
- NE PAS entrer dans des espaces confinés avant que l'atmosphère ne soit vérifiée.
- NE PAS permettre un contact du produit avec le corps, la nourriture ou des ustensiles de cuisine.
- Eviter un contact avec un matériel incompatible.
- Durant la manipulation, NE PAS manger, boire ou fumer.
- Conserver les containers fermés de manière sûre s'ils sont non utilisés.
- Eviter les dommages physiques des containers.
- Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après une manipulation.
- Les vêtements de travail doivent être nettoyer séparément.
- Blanchir les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
- Utiliser des conditions de travail appropriées.
- Suivre les recommandations de stockage et de manipulation du fabricant.
- L'atmosphère doit être régulièrement comparée aux standards établis afin d'assurer que des conditions de travail sûres sont maintenues.

STOCKAGE

- Container polyéthylène ou polypropylène.
- Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.

INCOMPATIBILITE DE STOCKAGE

- Inconnu.

NECESSITE POUR LE STOCKAGE

- Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant.

STOCKAGE SECURISE AVEC D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES CLASSES



+: *Peuvent être stockés ensemble*

O: *Peuvent être stockés ensemble en suivant des mesures spécifiques*

X: *Ne doivent pas être stockés ensemble*

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles de l'exposition

Source

Matériel

VME mg/m³

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France

oxyde- d' aluminium (Aluminium (trioxyde de di-))

10

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

PHOS-ZORB:

Pas disponible

continué...

PHOS-ZORB

Chemwatch Feuille de Données de Sécurité GHS

Date de livraison: 4-Janvier-2006

NH690TCP

CHEMWATCH 4658-61

Version Num:3

CD 2009/3 Page 5 sur 10

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

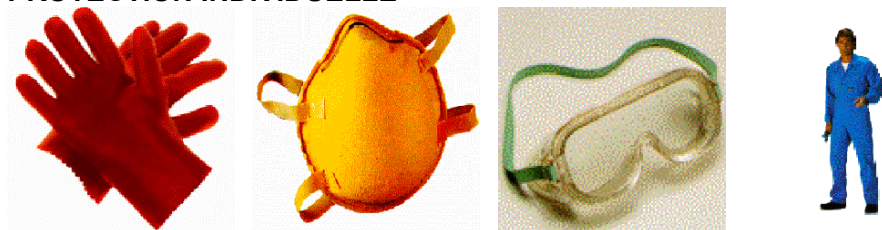
OXYDE-D'ALUMINIUM:

■ Le TLV est basé sur des expositions au chlorure d'aluminium et la quantité d'acide hydrolysé et du TLV de l'acide correspondant pour fournir le même degré d'indépendance à partir d'une irritation. Les ouvriers chroniquement exposés aux fumées et poussières d'aluminium ont développé des réactions pulmonaires sévères incluant fibrose, emphysème et pneumothorax. Une plus rare encéphalopathie a également été décrite.

REMARQUE : Cette substance a été classée par le ACGIH comme A4 NON classable mais provoquant un cancer chez les humains.

- mesuré comme fraction respirable de l'aérosol.

PROTECTION INDIVIDUELLE



YEUX

- Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.
- Masque chimique.
- Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. NE mettez PAS des lentilles de contact.

MAINS/PIEDS

- Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC. Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.

AUTRE

- Tenue complète.
- Tablier en P.V.C.
- Crème protectrice.
- Crème nettoyante pour la peau.
- Unité de lavement des yeux.

RESPIRATEUR

Facteur de protection	Respirateur à demi-masque	Masque respiratoire complet	Masque à adduction d'air
10 x ES	P1 conduit d' air*	- -	PAPR- P1
50 x ES	Conduit d' air**	P2	PAPR- P2
100 x ES	-	P3	-
100+ x ES	-	Conduit d' air*	-
		Conduit d' air**	PAPR- P3

- Pression négative sur demande ** - Débit continu.

La concentration locale du produit, la quantité et les conditions d'utilisation déterminent le type d'équipement de protection professionnel requis. Pour plus de renseignements, consultez les données spécifiques sur site de CHEMWATCH (si disponible), ou votre Conseiller en sécurité et santé professionnelle.

continué...

PHOS-ZORB

Chemwatch Feuille de Données de Sécurité GHS

Date de livraison: 4-Janvier-2006

NH690TCP

CHEMWATCH 4658-61

Version Num:3

CD 2009/3 Page 6 sur 10

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

MOYENS TECHNIQUES VISANT À RÉDUIRE L'EXPOSITION À LA SUBSTANCE

- Une ventilation d'extraction locale est nécessaire quand des solides, tels que poudres et cristaux, sont manipulés ; même si les particules sont particulièrement importantes, une certaine proportion se transformant en poudre par friction mutuelle.
- Si, en dépit de la ventilation d'extraction, une concentration de produit apparaît dans l'air, une protection respiratoire doit être envisagée.

Une telle protection peut consister en:

(a) : respirateur pour particule de poussière, si nécessaire, combiné avec une cartouche d'adsorption;

(b): Respirateurs filtrant avec une cartouche d'absorption ou une cartouche du type approprié;

(c): masques pour air-frais.

Les contaminants aériens générés sur le lieu de travail possèdent des vitesses "d'échappement" variées qui, à leurs tours, déterminent la "vélocité de capture" de la circulation d'air frais nécessaire pour retirer effectivement le contamineur.

Type de Contaminant:

Jets directs, sprays de peinture dans de petites cabines remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gas (création active dans la zone de mouvement d' air rapide)

frottements, explosion abrasive, tonnelage, meules à haute vitesse poussières générées (libérées à une forte vitesse initiale dans une zone de mouvement d' air très rapide)

Vitesse de l' air:

1- 2.5 m/s (200- 500 f/min.)

2.5- 10 m/s (500- 2000 f/min.)

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Valeur basse de l' intervalle

1 : Courants d' air minimums dans la pièce ou favorables à la capture

2 : des contamineurs à forte toxicité ou de valeurs nuisibles seulement.

3 : Intermittent, faible production

4 : Large console ou grande masse d' air en mouvement

Valeur haute de l' intervalle

1 : courants d' air perturbant la pièce

2 : Contamineurs à faible toxicité

3 : Forte production, usage intensif

4 : Petite console de contrôle uniquement

Une théorie simple montre que la vélocité de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vélocité diminue généralement avec la carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vélocité de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 4-10 m/s (800-2000 f/min.) pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

Rubrique 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Non-miscible à l'eau.

Flotte sur l'eau.

Poids Moléculaire: Pas

Point/intervalle d' ébullition

Point/intervalle de fusion

continué...

PHOS-ZORB

Chemwatch Feuille de Données de Sécurité GHS

Date de livraison: 4-Janvier-2006

NH690TCP

CHEMWATCH 4658-61

Version Num:3

CD 2009/3 Page 7 sur 10

Rubrique 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Applicable	(°C): Pas Applicable	(°C): 2038
Densité relative (eau=1): 0.62-0.83	hydrosolubilité (g/L): Non-miscible	pH (comme fourni): Pas Applicable
pH (1% solution): Pas Applicable	Pression de vapeur (kPa): Pas Applicable	Composé volatile (%vol): Pas Applicable
Taux d'évaporation: Pas Applicable	Densité relative de vapeur (air=1): Pas Applicable	Point d'éclair (°C): Pas Applicable
Limite inférieure d'explosivité (LIE): Pas Applicable	Limite supérieure d'explosivité (LSE): Pas Applicable	Température d'auto-combustion (°C): Pas Applicable
Temp de décomposition (°C): Pas Disponible	État: Solide divisé	Viscosité: Pas Applicable

Rubrique 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

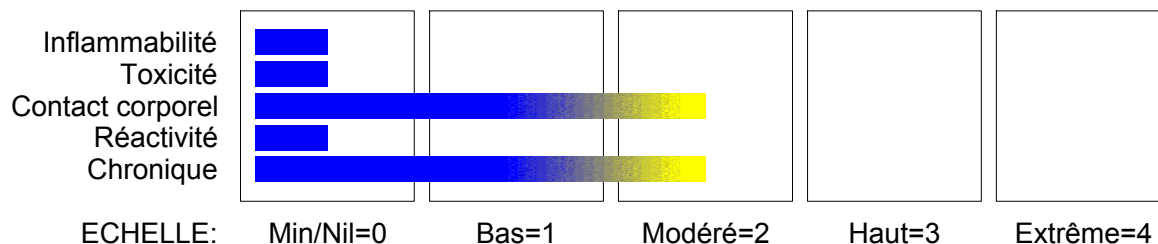
CONDITIONS À ÉVITER

- Présence de matériaux incompatibles.
- Le produit est considéré stable.
- Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

Pour les matériaux incompatibles - voir rubrique 7 - Manipulation et stockage

Rubrique 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

ESTIMATIONS DE RISQUE DE CHEMWATCH



EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE

EFFETS AIGU SUR LA SANTE

INGESTION

■ Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est dû au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.

YEUX

■ Il existe certaines preuves suggérant que ce produit a la capacité de provoquer une irritation des yeux et des dommages chez certaines personnes.

continué...

PHOS-ZORB

Chemwatch Feuille de Données de Sécurité GHS

Date de livraison: 4-Janvier-2006

NH690TCP

CHEMWATCH 4658-61

Version Num:3

CD 2009/3 Page 8 sur 10

Rubrique 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

PEAU

- Le produit n'est pas connu pour produire des effets défavorables sur la santé ni des irritations de la peau par suite d'un contact (tel que classé par les directives CE utilisant des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert que les expositions soient maintenues à un minimum et que des gants adaptés soient utilisés lors d'actes professionnels.
- Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.

INHALATION

- Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnel.
- Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit.

EFFETS CHRONIQUES SUR LA SANTE

- Une exposition à long terme à de fortes concentrations en poussière peut modifier la fonction des poumons (i.e. pneumoconiose) provoquée par les particules de moins de 0,5 microns pénétrant et restant dans les poumons. Un symptôme principal est un souffle court et difficile. Des zones d'ombre dans les poumons sont présentes sur les Rayon-X.
Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme.

Toxicité et irritation

- Pas disponible. Se référer aux constituants individuels.

OXYDE-D'ALUMINIUM:

- Aucune donnée significative de toxicologie aiguë identifiée dans la littérature.

Rubrique 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

No data

Ecotoxicity

Composant	Persistence: Water/Soil	Persistence: Air	Bioaccumulation	Mobility
Phos- Zorb oxyde- d' aluminium		No data No data		

Rubrique 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Recycler si possible ou consulter le fabricant pour les options de recyclage.
 - Consulter l'Autorité de régulation des déchets pour un traitement.
 - Recycler les containers si possible ou en disposer dans un lieu autorisé.
- Selon le Catalogue européen des codes des déchets, les Codes des déchets ne sont pas spécifiques aux produits mais spécifiques à l'utilisation. Les Codes des déchets devront être attribués par l'utilisateur en

continué...

PHOS-ZORB

Chemwatch Feuille de Données de Sécurité GHS

Date de livraison: 4-Janvier-2006

NH690TCP

CHEMWATCH 4658-61

Version Num:3

CD 2009/3 Page 9 sur 10

Rubrique 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

fonction de l'application dans lequel le produit est utilisé.

Rubrique 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Étiquettes nécessaires:

NON RÉGLEMENTÉ PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES

DANGEREUSES: ADR, IATA, IMDG, ADN

Rubrique 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

RISQUE

Aucun dans des conditions de fonctionnement normales.

SURETÉ

Codes S

S22

S24

S39

S26

Phrases S

■ Ne pas respirer les poussières.

■ Éviter le contact avec la peau.

■ Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

■ En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

RÉGLEMENTATIONS

Regulations for ingredients

activated alumina (CAS: 1344-28-1) est trouvé dans les listes obligatoires suivantes;

"Chemwatch Candidate List of Very High Concern - List of Substance Subject to Authorization", "EU Directive 2002/72/EC Plastic materials and articles intended to come into contact with foodstuffs - Annex III Section A Incomplete list of additives fully harmonised at Community level", "European Customs Inventory of Chemical Substances - ECICS (French)", "European Union - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EINECS) (French)", "European Union (EU) Inventory of Ingredients used in Cosmetic Products", "International Council of Chemical Associations (ICCA) - High Production Volume List", "OECD Representative List of High Production Volume (HPV) Chemicals", "Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France"

Aucune donnée pour Phos-Zorb (CW: 4658-61)

Cette fiche de données de sécurité satisfait aux exigences, pour autant qu'elles soient applicables, de la réglementation européenne suivante et de ses adaptations: 67/548/CEE, 1999/45/CE, 76/769/CEE, 98/24/CE, 92/85/CEE, 91/689/CEE, 1999/13/CE, ainsi qu'aux exigences de la réglementation française suivante:

- Code de la sécurité sociale, Livre 4, Accidents du travail et maladies professionnelles
- Travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11 juillet 1977, J.O. du 24 juillet 1977).
- Circulaire n°10 du 29 avril 1980 relative à l'application de l'arrêté du 11 juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale. (Non parue au Journal officiel)
- Arrêté du 6 décembre 1996 portant application de l'article 16 du décret n° 96-98 du 7 février 1996 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'amiante fixant le modèle de l'attestation d'exposition à remplir par l'employeur et le médecin du travail
- Dispositions particulières aux femmes et aux jeunes travailleurs (Code du Travail, article L234-3)

continué...

PHOS-ZORB

Chemwatch Feuille de Données de Sécurité GHS

Date de livraison: 4-Janvier-2006

NH690TCP

CHEMWATCH 4658-61

Version Num:3

CD 2009/3 Page 10 sur 10

Rubrique 16 - AUTRES INFORMATIONS

- La classification de la préparation et de ses composants individuels a été fondée sur des sources officielles et d'autorité, aussi bien que sur des études indépendantes du Comité de classification de Chemwatch en utilisant les références disponibles dans la littérature.
- La fiche technique santé-sécurité ((M)SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.
- Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :
 - EN 16 - Protection individuelle des yeux
 - EN 340 - Vêtements de protection
 - EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.
 - EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques
 - EN 133 - Protection individuelle pour la respiration.

Ce document est soumis au droit d'auteur. Sauf en cas d'utilisation pour un usage privé, de recherche, de critique, comme autorisé par la loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite par aucun moyen sans la permission écrite de ChemWatch. Tél (+61 3) 9572 4700.

Date de livraison: 4-Janvier-2006

Imprimer la date: 19-Février-2010